

n°16 - Déc. 2012

L'écho des boucles



Journal d'informations destiné aux habitants du Parc

Actus

Coin de Parc

Dossier : Natura 2000

Zoom Biodiversité



Sommaire



04 Actus en bref

06 Actus à venir

Les secrets d'une plantation réussie
Passer la Seine à l'époque des Impressionnistes
Au fil du patrimoine d'Yvetot

07 Coin de Parc

Des poteaux aux couleurs naturelles
Dernier curage après l'hiver

08 Le Parc en action

L'enquête publique sur la charte du Parc terminée
Une démarche pédagogique de qualité

09 Dossier : Natura 2000

14 Zoom biodiversité

Le Pique-Prune, héros malgré lui

15 Portraits d'assos

Ludokiosque : tous les jeux sont dans la nature
MJC de Duclair... le patrimoine au service de l'éducation populaire

16 Les coulisses du Parc

Aux petits soins pour votre cadre de vie

17 Portrait d'habitant

Roland Rougeolle, corbeiller des temps modernes

18 Le coin des lecteurs

19 Vol au-dessus des Boucles de la Seine

19 Recette

Saint-Jacques poêlées "Boucles de Seine"



2013 sera une année constructive qui permettra de concrétiser un territoire cohérent et de mettre en place avec efficacité la nouvelle charte de notre Parc.

Je suis très fier de vous adresser ce numéro de l'Echo des Boucles, le magazine d'information de votre Parc. Vous y retrouverez les rubriques habituelles, mettant en valeur les actions que le Parc mène au quotidien, en concertation avec ses partenaires, auprès de tous les acteurs de notre territoire : élus, habitants, structures associatives, économiques et éducatives.

2012 a été une année riche sur le plan institutionnel, avec les validations nationales du projet de Charte et son passage en enquête publique. L'année a également été marquée par de nombreuses actions et animations dont vous avez bénéficiées.

2013 s'annonce tout aussi chargée et passionnante. Notre territoire, par son ancrage géographique et culturel, sera au cœur de deux manifestations d'ampleur nationale, l'Armada (du 6 au 16 juin) et Normandie Impressionniste (du 27 avril au 29 septembre 2013). Le Parc sera bien évidemment présent dans ces deux événements.

La vallée de Seine est un territoire d'exception. 19,6 % du territoire du Parc est classé en tant que sites Natura 2000. Vous trouverez dans ce numéro un dossier spécial Natura 2000, expliquant l'importance de ces milieux naturels, dont les zones humides, et le rôle du Parc en tant qu'opérateur sur 5 sites. Avec l'ensemble de nos partenaires, la Dreal notamment, le réseau Natura 2000 contribue à la restauration et au maintien de la biodiversité sur votre territoire.

Les études scientifiques ont permis une meilleure connaissance des sites et d'adapter les orientations de gestion. De nouveaux contrats ont été signés et le site Boucles de la Seine aval s'est étendu.

En 2013, de nouvelles actions seront menées notamment sur le site Val Eglantier, puis les usagers seront consultés sur l'avenir des sites Marais-Vernier - Risle-Maritime. Une nouvelle réglementation de l'évaluation des incidences permettra de mieux anticiper l'impact des projets.

Enfin, l'année écoulée a été également marquée par la sortie de documents qui vous sont spécialement destinés. Un guide des services du Parc, qui regroupe l'ensemble des initiatives du Parc mises à disposition de ses habitants et partenaires ; un guide pédagogique, mettant en avant l'ensemble des dispositifs permettant de toucher les jeunes et les adultes dans un cadre scolaire et extrascolaire ; "*Conseils pour réussir votre haie champêtre*" pour tout savoir sur la plantation d'essences locales ; le site Internet du Parc, entièrement refait, se veut plus convivial, répond aux normes d'accessibilité et donne une part importante à l'actualité et au partage avec les réseaux sociaux. L'aide apportée à la sortie du livre "*Vol au-dessus des Boucles de la Seine Normande*" permet de mettre en valeur notre territoire, de faire connaître nos paysages remarquables et d'attirer les lecteurs à nous rendre visite.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse, au nom du bureau et de l'équipe du Parc, une très bonne année 2013.

Jean-Pierre GIROD,
Président

Meilleurs VŒUX 2013



© J. Holyvélummesmarines.com "Vol au-dessus des Boucles de la Seine Normande"

Une drôle de pêche en rivière



© M. Vanot

Pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau, le Syndicat mixte des bassins versants Caux-Seine réalise la restauration et l'entretien du lit et des berges des rivières Rançon/Fontenelle et Ambion/Sainte-Gertrude. Pour juger des résultats obtenus, le Parc a réalisé une pêche électrique, dans le but d'inventorier les poissons du milieu, de les mesurer et de les peser, et à terme d'analyser si le peuplement rencontré est conforme aux cours d'eau.

5 stations de pêche étaient concernées cette année sur l'Ambion/Sainte-Gertrude avec la Fédération de Seine-Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Au cours d'une animation pédagogique avec une classe du collège Victor Hugo de Caudebec-en-Caux, les élèves, fascinés par la méthode, ont posé de nombreuses questions aux techniciens. Ils ont ainsi observé anguille, truite ou encore chabot, présents au cœur de la ville et au pied de leur collège.

La qualité de ces deux cours d'eau est bonne du point de vue piscicole, mais de nombreux ouvrages bloquent le transit des poissons, surtout pour les espèces migratrices comme l'anguille.

Lecture tous azimuts en campagne



© S. Périchon

Pour la 13^e édition du Festival de Lecture à Voix Haute cet automne, les bibliothèques publiques du territoire ont une nouvelle fois, en partenariat avec l'Association pour l'Animation dans le Parc, accueilli des professionnels de la lecture.

8 compagnies, dans 14 villages du Parc, ont joué, lu, présenté des ou-

vrages. Les séances, tout public et "grands" scolaires ont permis à plus de 1 000 personnes de se retrouver pour voir et écouter des textes très variés. Cette année, la BD a été mise à l'honneur avec une lecture vidéo musicale à Pont-Audemer par la Compagnie Alias Victor et des ateliers "flip book" pour les enfants de Jumièges et des environs, en partenariat avec le festival de BD de Darnétal. Un auteur, Olivier Gosse, a aussi été reçu pour la lecture de ses écrits à Caudebec-en-Caux par la Compagnie Art-Scène.

La Journée pour ma pomme... une manifestation qui a du jus



© C. Baillet

La Journée pour ma pomme, organisée le 30 septembre dernier à la Maison du Parc, a remporté un grand succès avec plus de 3 000 visiteurs venus participer à cette journée familiale.

Les producteurs de fruits et de produits fermiers du Parc, potiers, cithariste, vannier, tourneurs sur bois étaient présents pour rencontrer le public local et montrer leurs savoir-faire. Concert, balade contée, visite guidée du salon des curiosités ont permis d'apporter à ce grand marché une touche festive et pédagogique. Mais c'est bien la pomme qui était au centre de la fête avec les animations de broyage et de pressage à l'ancienne, des démonstrations de taille et l'identification des pommes apportées par le public.

La Journée pour ma pomme est organisée par le Parc, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, dans le cadre de Grande Seine 2015, en concertation avec les producteurs.

Un grand merci au conservatoire de musique du Val de Seine, à l'Association Pomologique de Haute-Normandie, à l'Association pour l'Animation dans le Parc et à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Gazier.

Les jeudis du conte



L'Association pour l'Animation dans le Parc a mis en place en 2012 des soirées contes (tous les premiers jeudis de chaque mois) à destination d'un public ado-adultes dans des endroits insolites.

Grâce aux partenariats existants avec les habitants du territoire, des portes se sont ouvertes pour permettre de découvrir des endroits privés ou peu connus mais très souvent surprenants et patrimoniaux (une grange, un jardin, un presbytère, un café, une boutique, une source, un musée). Ce sont les conteurs amateurs de l'association qui assurent ces soirées rurales pour un public local, donnant, grâce à leurs personnalités et leurs talents une teneur particulière à chaque rendez-vous. Le programme 2013 est déjà établi, rendez-vous bientôt près de chez vous...

Un passage sécurisé



© P. Maillot

Dans le cadre d'une opération de déboisement sur la Réserve Naturelle Nationale des Mannevilleles visant à valoriser le bois, le pont qui enjambe la Mortemare, à Bouquelon, a été endommagé. Vieillissant et affleurant l'eau, le pont ne permettait plus un écoulement régulier et ne supportait plus de lourdes charges.

Appartenant à des propriétaires privés, le Parc a construit un nouvel ouvrage, en concertation et avec l'aide technique et financière de l'entreprise Environnement et Forêts et des propriétaires riverains. Le pont a été reconstruit avec des matériaux de récupération (bois et acier), surélevé et du remblai sur chaque rive a permis d'en améliorer les accès.

Objectif 2020 pour les Parcs naturels régionaux



© G. Aubin

Début octobre, le Parc naturel régional du Verdon a accueilli le congrès national des Parcs. Chaque année, plus de 1 000 personnes issues du réseau des 48 Parcs naturels régionaux, mais aussi des hauts responsables de l'Etat, des Régions, des Départements se réunissent pour échanger, débattre et construire ensemble l'avenir des Parcs.

Le Congrès a abordé les questions de la participation citoyenne, de la gouvernance, de la coopération, du lien social et de la relation public / privé. A cette occasion, le réseau social du Parc, *Seinoo.fr*, a été présenté.

En clôture, Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux, Cécile Dufлот, Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement, et Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie ont rappelé l'importance de ces territoires vivants. Delphine Batho a notamment proposé que d'ici à 2020, 20 % du territoire français soit couvert par des Parcs. Un objectif qui implique le classement de 15 nouveaux Parcs.

Construire ou rénover sa maison de manière durable



© T. Morcrette

Eco-artisans et professionnels en matériaux écologiques et en énergie renouvelable se sont retrouvés les 16 et 17 novembre à Pont-Audemer pour le 3^e Salon de l'Habitat Durable.

Co-organisé par le Parc, la Ville, la Communauté de communes de Pont-Audemer, et le Pays Risle-Estuaire, les exposants étaient présents pour informer et répondre aux questions sur le thème de la maison durable, qu'elle soit neuve ou ancienne. Dans le même temps, la Communauté de communes proposait la restitution de sa campagne de thermographie aérienne, et

offrait la possibilité aux habitants de son territoire de repartir avec la carte thermique de la toiture de leur maison et avoir ainsi une idée des déperditions énergétiques de leur logement.

Les géomaticiens parlent de biodiversité



© V. Krieger

Début octobre, le Parc a participé à la Conférence Francophone Internationale des Géomaticiens au Palais des Congrès de Versailles.

Nos spécialistes y ont présenté la méthodologie avec laquelle ont été définies les composantes de la trame verte et bleue et son intégration dans le plan de Parc. Etablie de 2010 à 2012, la trame verte et bleue est un document de référence, constitué à partir des réservoirs de biodiversité (les cœurs de nature) et des corridors écologiques les reliant. L'objectif est d'assurer une continuité sur terre (trame verte) et dans les milieux aquatiques (trame bleue) afin de permettre la libre circulation des espèces sauvages. Ce document est établi également en tenant compte des enjeux socio-économiques.

Coup de propre sur le Vivier



© M. Morin

Le Parc et l'Association "Les Blondios, la nature en chantier" s'unissent régulièrement pour mener des chantiers nature. Les 17 et 18 novembre, c'est sur la Réserve Naturelle Régionale du Vallon du Vivier à Tancarville qu'une vingtaine de bénévoles s'est retrouvée pour débroussailler un sentier de randonnée et entretenir les ripisylves (formation boisée ou herbacée sur les rives d'un cours d'eau) en bordure du ruisseau, Le Vivier. Ce chantier est le premier acte d'une valorisation pédagogique du site à venir. Le Maire, David Sablin, et Jean-Pierre Girod, Président du Parc, se sont rendus sur place pour constater le travail des bénévoles.

quelques échos...

E'Caux Bio... au pays du bien-être

Et si la bio était aussi un état d'esprit pour être plus heureux ? C'est autour de ces questions que le salon était organisé le week-end du 11 novembre sur le site du tout nouveau E'Caux Centre à Auzebosc. Cuisine végétale, pain au levain, sophrologie, etc., des petites graines à semer pour cultiver son jardin intérieur.

Semaine de l'Eau

La 2^e édition de la semaine de l'eau, organisée par la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime, s'est tenue au Trait du 1^{er} au 7 octobre. 370 élèves des écoles de la région sont venus à la Maison des associations, dans le cadre d'un programme d'éducation à l'environnement pour un développement durable. Le Parc a assisté la Fédération en proposant toute la semaine des animations pédagogiques.

Colloque Grande Seine 2015

Les assises des fleuves organisées par le Département de Seine-Maritime, les 9 et 10 octobre à Rouen, ont constitué un cadre de réflexion, de débat, d'échange de bonnes pratiques en France et dans le monde (fleuves Niger, Saint-Laurent, Rhin, Rhône, Loire, Garonne). Le Parc a présenté la trame bleue des zones humides de son territoire (le fleuve et ses affluents, le réseau de fossés, les prairies humides et les marais tourbeux) et expliqué à grands traits les enjeux d'aménagement posés par la préservation de ces milieux précieux pour la qualité de notre ressource en eau.

Journée de la Randonnée

La 23^e édition était proposée à Allouville-Bellefosse. Cet événement, préparé toute l'année par les associations de randonnée, a bénéficié d'un soutien technique remarquable de la commune et de ses forces vives. Et ce fut un réel succès puisque 2 300 randonneurs sont venus découvrir le secteur. Rendez-vous le 8 septembre 2013 sur la commune de Caumont... De l'autre côté de l'eau !

Salon Maison Déco

Organisé par Haute-Normandie Nature Environnement, ce salon s'est déroulé du 5 au 8 octobre au Parc Expo de la Crea. L'accueil du grand public a permis au Parc de promouvoir les atouts patrimoniaux naturels et culturels du territoire et des animations autour de la nature et du jardin ont attiré plus de 300 personnes. Les animateurs nature du Parc ont également reçu une centaine d'enfants, du CE1 au CM2, de Rouen, Hérouville et du Trait.

L'arbre... tout un programme !

En partenariat avec l'Agence locale de l'Energie de l'Eure et les Défis Ruraux, le Parc a programmé une saison de l'arbre, regroupant l'ensemble des initiatives conduites au bénéfice des habitants, des entreprises agricoles, des collectivités... sur l'arbre qu'il soit têtard, dans la haie champêtre, fruitier ou isolé. Un ensemble d'animations autour de l'arbre a été proposé, de sa fonction dans le paysage à son rôle énergétique.

Des classes d'eau pour les agriculteurs

Début décembre, le Parc a proposé une formation à destination des agriculteurs. Par le biais de visites et de rencontres avec les acteurs de l'eau, l'objectif est de connaître les notions fondamentales liées à la préservation de la ressource en eau, tout en répondant aux préoccupations des agriculteurs. Cette action est financée en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Une deuxième session aura lieu les 5 et 6 février 2013.

Les secrets d'une plantation réussie

Le Parc poursuit depuis plus de 20 ans ses deux campagnes annuelles de plantation, à l'automne et au début du printemps. Réservé aux habitants et collectivités de son territoire, ce service permet de bénéficier d'arbres et d'arbustes d'essences locales pour un coût raisonnable. Le Parc ne perçoit rien sur les commandes, c'est un service direct aux habitants.

L'objectif est de promouvoir les haies d'essences locales, mieux adaptées au sol et à notre climat. Plus résistantes, elles intègrent parfaitement le paysage par leurs couleurs variées, participent efficacement à la biodiversité du lieu en offrant beaucoup de nourriture, et demandent moins d'entretien que les essences horticoles.

Mais plusieurs paramètres sont à prendre en compte lorsque vous plantez une haie. L'emplacement, l'exposi-

tion, la qualité du sol, la taille et le volume qu'elle occupera dans 15 ans, etc. Autant de questions qui trouvent leurs réponses dans le manuel que le Parc vient d'éditer : "Conseils pour réussir votre haie champêtre". En téléchargement sur le site du Parc et disponible dans votre mairie, il apporte conseils et solutions pour faire les bons choix et réussir vos plantations.

Vous pouvez également obtenir le catalogue et le bon de commande des plants pour la prochaine campagne. Date limite de réception des bons de commande : 14 février 2013.



© E. Bénard

Traverser la Seine à l'époque des impressionnistes...

Dans le cadre de Normandie Impressionniste, le Parc présente les passages d'eau à l'époque impressionniste du 15 avril au 15 novembre 2013, à la Maison du Parc à Notre-Dame-de-Bliquetuit et sur les bords de Seine.

Le fleuve est le trait d'union des 74 communes composant le territoire du Parc. Passer d'une rive à l'autre, franchir le fleuve est caractéristique des usages de la basse-vallée de la Seine, entre Rouen et le Havre. Expérience riche, habituelle pour les riverains, exceptionnelle pour les visiteurs, la traversée via le bac a forgé et rythme toujours les modes de vie.

Le thème des traversées d'eau aborde les origines de ces passages, utilisés par les peintres impressionnistes alors que la Seine est en cours d'endiguement et met en regard les passages d'aujourd'hui. Cette exposition, dans le cadre d'une mise en scène originale et d'une projection de photos originales de Sylvaine Bradellec, sera complétée par un espace sonore de témoignages sur les quais de Caudebec-en-Caux. Des balades écriture, nature et contées inviteront le public sur les bords de Seine pour aborder le franchissement d'une manière contemporaine et inédite.

De la Maison du Parc à Caudebec-en-Caux, en cheminant le long des bords de Seine, le Parc invite le public à passer de l'autre côté de l'eau !

Au fil du patrimoine d'Yvetot

Le Parc a engagé depuis 2010 des inventaires croisés dans les communes du Parc. L'intérêt de ces inventaires est de croiser des données sur l'histoire, le patrimoine bâti, les paysages et les témoignages oraux d'une même commune pour les valoriser auprès de la population.

Il est proposé d'affiner les connaissances sur les communes pour dénicher des "trésors cachés" souvent méconnus parce qu'ils sont peu visibles, voire classés. En 2011, la ville d'Yvetot s'est portée volontaire et un inventaire a été réalisé, en collaboration avec la ville et des habitants. La création d'un spectacle, à partir de cet inventaire a été commandée par le Parc à la compagnie "Le Théâtre En Face". Le spectacle a été présenté en septembre dernier à la Mairie. Une deuxième étape de sensibilisation consiste à organiser un rallye avec les écoles pour faire connaître les richesses de la commune aux scolaires.

Enfin, le Parc a réalisé un guide "Au fil du patrimoine d'Yvetot", début d'une série sur le patrimoine des communes du Parc. Cette série que tout un chacun pourra conserver pour mieux connaître sa ville et la faire découvrir, se veut pédagogique et dynamique. Elle fait le lien entre la ville d'hier et d'aujourd'hui. Elle est disponible à partir de janvier à Yvetot et à la Maison du Parc.



© Col. J. Quequay

Des poteaux aux couleurs naturelles

SAINT-WANDRILLE-RANCON / YVETOT / YAINVILLE

Une concertation entre le Parc et Réseau de Transport d'Électricité a permis de travailler sur l'intégration paysagère de pylônes électriques de haute tension.

Ceci dans le but d'en adoucir la vue.

Deux lignes électriques à haute tension sont en cours de réhabilitation par Réseau de Transport d'Électricité : la ligne Caudebecquet – Saint-Jean-de-Folleville – Yvetot et la ligne Caudebecquet – Yainville.

Dans ce cadre, avant le début des travaux, le Parc et RTE se sont concertés et ont étudié conjointement la meilleure façon d'intégrer dans le paysage ces pylônes treillis, pas toujours très agréable de visu. Le travail portait sur la couleur des supports. Suite à une étude paysagère précise menée par le Parc, chaque pylône a été analysé individuellement. En fonction de sa position et du paysage, des choix de couleurs ont été préconisés, en te-

nant compte de l'arrière-plan depuis les points de vue accessibles. En effet, ces deux lignes traversent des lieux de grande diversité paysagère et il était important d'adapter chaque pylône à son contexte particulier.

Quatre possibilités de couleurs se distinguent : deux verts, "fougère" et "réséda" (plus clair), un "brun-chocolat" (utilisé généralement sur fond de forêt ou de coteau), et un "jaune olive". Les trois premières couleurs sont traditionnellement employées par RTE, la dernière teinte a été testée avec succès dans le Parc naturel régional de Lorraine. Ce ton ocre se fond dans le ciel et sur les arrière-plans de terres agricoles et a donc été majoritairement choisi pour ces

© RTE/La Helico/2012



qualités d'adaptation. Ainsi, les emprises visuelles sont diminuées grâce à des couleurs qui se fondent dans le paysage et permettent ainsi d'atténuer leur impact.

Débutée au début de l'été, cette opération, qui a été présentée en amont aux communes concernées, à la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), à l'Architecte des Bâtiments de France et au bureau d'autorisation d'urbanisme, se terminera au printemps 2013.

Dernier curage après l'hiver

SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE

Initié il y a maintenant 20 ans, le sauvetage de la Grand'Mare a permis de multiples campagnes de curage depuis 2001 et arrive à son terme. Cette opération vise à redonner une hauteur d'eau nécessaire au bon fonctionnement de l'écosystème de l'étang, mais aussi de l'ensemble du réseau hydraulique connecté. Une opération menée en large partenariat.

La genèse du projet remonte à 1992, lorsqu'un séminaire rassemblant des biologistes européens spécialistes des zones humides, a permis de lancer un vaste programme de restauration. La réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand'Mare est un plan d'eau de 50 hectares dans le Marais-Vernier (site inscrit au réseau Natura 2000). Il s'agit du plus grand étang naturel de Haute-Normandie dans le plus important gisement tourbeux de France. A la fin des années 70, ce miroir d'eau était devenu une petite mer d'Aral, condamnée à l'envasement. Menée par le Parc, cette prise de conscience a mobilisé tous les acteurs concernés et fixé comme objectif d'évacuer à terme 250 000 m³ de sédiments et restituer au site ses fonctionnalités écologiques, en connexion avec l'ensemble du réseau hydraulique du Marais-Vernier.



© S. Barry

pêcheurs, riverains, agriculteurs et défenseurs de l'environnement, sous la houlette du Parc. Entre 2001 et 2008,

les diverses opérations de curage ont permis d'extraire 200 000 m³ de vases. La dernière campagne, entamée au printemps dernier, portera ce chiffre à 275 000 m³. Cet hiver, le travail des engins est interrompu pour limiter le dérangement des oiseaux, le site accueillant des espèces migratrices rares. Au printemps 2013, la Grand'Mare aura donc retrouvé une lame d'eau suffisante, permettant une bonne oxygénation du milieu et un retour à un écosystème de qualité.

A noter que ce projet a été pensé dans sa globalité. Les sédiments dragués, riches en matières organiques, sont valorisés par l'intermédiaire d'un épandage sur les terres agricoles voisines.

Le curage de la Grand'Mare est mené grâce au concours de l'Etat, de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Eure, du Conseil Régional de Haute-Normandie, du Conseil Général de l'Eure, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et en concertation avec les acteurs locaux.

Un projet commun et partenarial

La restauration menée depuis une dizaine d'années est basée sur un véritable dialogue, établi entre chasseurs,

L'enquête publique sur la charte du Parc terminée

L'enquête publique sur la charte du Parc s'est déroulée du 24 septembre au 24 octobre 2012. La commission d'enquête constituée d'Antoine Des Noës, de Catherine Tabouret et de Natacha Lecoq a tenu 27 permanences sur le territoire du Parc et recueilli 41 contributions.

Globalement et concernant la nouvelle charte, peu de remarques ont été exprimées sur les registres d'enquête publique. Cependant, il ressort majoritairement les observations suivantes :

- Sahurs : des inquiétudes ont été exprimées par rapport au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la chambre de dépôt actuellement cultivée.

- Notre-Dame-de-Bliquetuit : le Parc a été questionné sur les possibilités de modifier le document d'urbanisme de la commune en compatibilité avec la charte pour permettre l'extension d'une entreprise locale.

- Enfin et surtout, plusieurs entreprises ont fait part des interrogations des industries de carrières, notamment sur les boucles d'Anneville et de Jumièges quant à la poursuite de leur activité et quant au rôle de la charte vis-à-vis des

dossiers futurs pour des installations d'extraction ou de traitement des granulats marins.

La Région Haute-Normandie a répondu conjointement avec le Parc aux questions posées par les commissaires enquêteurs. Ceux-ci ont remis leur rapport final fin novembre. Ce rapport est ensuite présenté en comité syndical puis communiqué à l'ensemble des collectivités sur lesquelles s'est tenue l'enquête publique. Il est également téléchargeable sur le site du Parc depuis début décembre.



© S. Barry

Visite de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs

À l'invitation de Jean-Pierre Girod, Président du Parc, Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, est venu le 8 novembre dans notre Parc.

Il y a rencontré Alain Le Vern, Président de la Région, qui a salué l'important travail réalisé depuis l'arrivée de Jean-Pierre Girod et le nouveau souffle qu'il a donné à ce Parc. Un avis partagé par Jean-Louis Joseph, qui a insisté sur la force du réseau des 48 Parcs français, couvrant 15 % de la surface du territoire.

Après avoir visité une exploitation agricole à Bardouville, Jean-Louis Joseph a assisté au comité syndical, qui se tenait à l'abbaye de Saint-Wandrille-Rançon.

Une démarche pédagogique de qualité

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande vient d'éditer un nouveau guide pédagogique à destination des écoles et des établissements scolaires, de la maternelle au lycée et pour les structures accueillant des jeunes, en partenariat avec les acteurs de l'éducation et le Rectorat.

Ce nouveau document, au-delà des propositions pédagogiques de la mission éducation du Parc, intègre des animations dotées d'un signe de reconnaissance "+ Parc".

17 partenaires du territoire du Parc présentent des animations thématiques qui s'inscrivent dans une charte d'éducation. Celle-ci prend en compte les finalités de l'éducation à l'environnement dans la formation des citoyens, la réglementation et la sécurité lors des animations, les

grands principes des contenus et de la démarche pédagogique ainsi que les conditions d'encadrement.

Le guide est disponible à la Maison du Parc et en téléchargement sur le site.





*d*ossier

Natura 2000

Natura 2000 : la concertation de la protection

Quelques définitions

1. **Un habitat naturel** est un endroit réunissant les conditions nécessaires (physiques et biologiques) à l'existence d'une espèce, qu'elle soit animale ou végétale.
2. **Une Directive européenne** est un acte pris par l'Union Européenne fixant des objectifs à atteindre par les pays membres.
3. **Une espèce ou un habitat est dit d'intérêt communautaire** lorsque celle-ci ou celui-ci présente des caractéristiques remarquables ou bien se trouve en situation de régression ou de disparition.

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de protéger et de préserver les habitats naturels¹, les espèces et leurs milieux, tout en tenant compte des activités humaines. Il s'agit d'un réseau basé sur la concertation, qui cherche à concilier la protection des milieux naturels, tout en tenant compte des préoccupations sociales, économiques et culturelles.

Deux directives² fondent les piliers de Natura 2000 :

- La Directive "Habitat" du 21 mai 1992 désigne les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), pour le maintien des habitats naturels, des espèces et de leurs milieux,
- La Directive "Oiseaux" du 2 avril 1979 définit les Zones de Protection Spéciales (ZPS) pour la conservation d'oiseaux sauvages d'intérêt communautaire³.

Pour mieux connecter les sites les uns aux autres et parce que les espèces font fi des frontières, Natura 2000 est un réseau européen. Libre ensuite à chaque Etat d'établir ses propres méthodes pour mettre en action le réseau. La France a choisi la voie contractuelle, basée sur le volontariat. Récemment, un dispositif réglementaire est venu compléter la démarche : l'évaluation des incidences. Le Parc est opérateur Natura 2000.

Les sites Natura 2000 représentent 18 % du territoire européen. En France, cette représentation n'est que de 12,55 % et à échelle locale, les sites Natura 2000 ne couvrent que 3,6 % de la Haute-Normandie.

Notre région est en effet marquée par des enjeux économiques forts, avec de nombreux sites industriels et une agriculture très productive. La Vallée de Seine, par son caractère exceptionnel, notamment avec les zones humides, mais surtout avec la présence de notre Parc naturel régional, a une proportion plus marquée de sites Natura 2000. En effet, 19,6 % du territoire du Parc est classé Natura 2000.

Le réseau se réunit au sein d'un comité de pilotage, chargé de définir les orientations de chaque site et de désigner une structure animatrice. Celle-ci est couramment appelée opérateur Natura 2000 et est déléguée à ce titre par l'Etat pour mettre en place des contrats, réaliser des études scientifiques (inventaires faune et flore, réseaux hydrauliques), veiller à la compatibilité des projets avec le site, et porter tous types d'actions bénéfiques au milieu. Le Parc intervient sur 4 sites "Habitats" et un site "Oiseaux". En tant qu'opérateur, le Parc établit, en concertation avec le comité de pilotage, un document d'objectifs (Docob) qui rassemble les objectifs principaux du site et les moyens de gestion mis en place (voir encadré).

Il existe deux types de contrat, pour les terres non agricoles et pour les terres agricoles :

Les terres non agricoles

Le Contrat Natura 2000 engage le signataire (particulier, collectivité, association, entreprise, etc.) à mettre en place, pour 5 ans, des actions en faveur des espèces et des habitats. Ces actions sont définies en concertation avec lui et notifiées dans le Docob. Des financements

Natura 2000, comment ça marche ?

Le fonctionnement est basé sur la concertation et le volontariat. Tous les acteurs du site sont concernés pour mieux prendre en compte les aspects écologiques, économiques, culturels, etc.

au cœur de la nature

Vivier et cressonnière

de l'Etat et de l'Europe sont alors apportés pour financer ces mesures, qui peuvent être la pose d'une clôture, de la fauche, la création d'une haie ou d'une mare, du pâturage extensif, etc.

Les terres agricoles

Les agriculteurs signent des Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET). Elles visent à réduire l'impact environnemental des pratiques agricoles (réduction de la fertilisation, remise en herbe, etc.).

Les propriétaires de terrain ont également la possibilité de signer une Charte Natura 2000, qui les engage à respecter des bonnes pratiques environnementales sans nécessiter d'investissement. Ils sont alors exonérés de la taxe sur le foncier non-bâti.

L'évaluation des incidences

Sur un site Natura 2000, la réalisation d'un projet d'aménagement ou l'organisation d'une manifestation peut avoir des conséquences sur le milieu. Il s'agit alors d'évaluer les incidences.

Pour chaque projet, quel qu'il soit, il faut en référer à l'opérateur et au service instructeur de l'Etat. Un site Natura 2000 n'est pas une Réserve Naturelle et il est souvent possible de construire ou de mener un projet sans que celui-ci n'ait d'impact sur le milieu. L'opérateur est là en appui technique si nécessaire, pour aider le porteur de projet à remplir son dossier technique d'incidences, en fonction des données dont il dispose sur le site. Le service instructeur de l'Etat (la Direction Départementale des Territoires et de la Mer) déterminera si l'action envisagée aura des conséquences sur les espèces ou les habitats. Dans le cas où le milieu pourrait être impacté, l'opérateur aide et accompagne le propriétaire à trouver des alternatives pour rendre compatible son projet, en conformité avec les exigences Natura 2000. Cependant, il peut arriver qu'aucun compromis ne puisse être trouvé et que le projet ait trop d'impact sur le milieu pour pouvoir être conduit.

A noter qu'en 2013, la réglementation des incidences évolue et prendra désormais en compte davantage d'activités : arrachage de haies, retournement de prairies, renforcement des piliers de pont, etc.



© P. Villain

© P. Villain



© R. Sicaud

Festuca arundinacea

Coteau du Hode

© S. Gaudet



Le Docob, c'est quoi donc ?

C'est un document détaillant précisément sur un site Natura 2000 les espèces animales et végétales et leurs milieux qu'il convient de protéger au niveau européen, ainsi que les habitats.

Ceux-ci apparaissent dans les Directives "Habitats" et "Oiseaux".

Sont également mentionnées dans ce document les activités humaines du site, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

De là, des objectifs de conservation ou de restauration sont établis, ainsi que les moyens pour y parvenir.

Les sites Natura 2000 du Parc

Sites Natura 2000

Directive Habitats

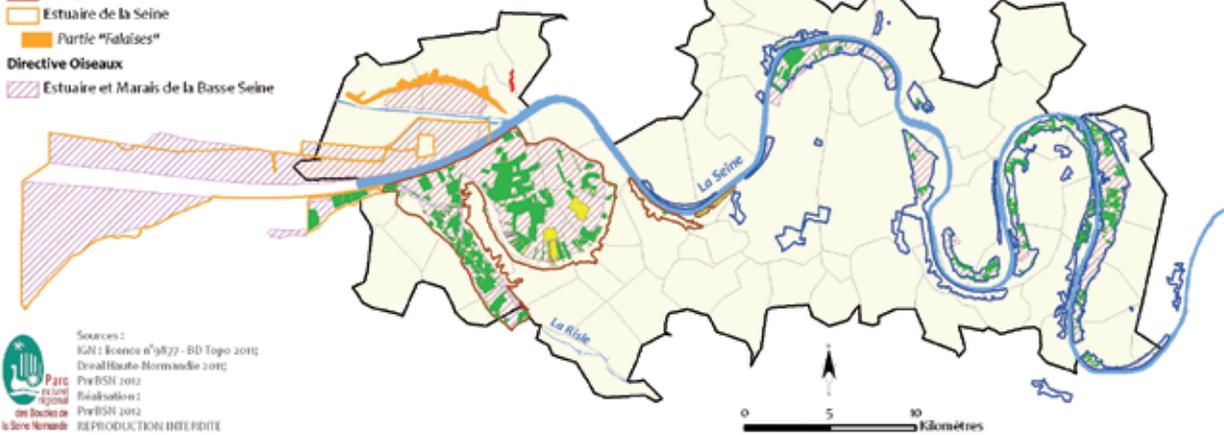
-  Boucles de la Seine aval
-  Marais Vernier - Risle Maritime
-  Val Eglantier
-  Estuaire de la Seine
-  Partie "Falaises"

Directive Oiseaux

-  Estuaire et Marais de la Basse-Seine

Parcelles actuellement contractualisées au titre de Natura 2000

-  Mesures Agro-Environnementales (MAE)
-  Contrats Natura 2000



Sources :
IGN : Banque n°9877 - BD Topo 2012
DREAL Normandie 2012
ParBSN 2012
Région Normandie 2012
ParBSN 2012
REPRODUCTION INTERDITE

10 ans de contrat Natura 2000

Depuis 2003, année de la mise en place de la contractualisation Natura 2000 sur les sites du Parc, 44 contrats ont été passés avec des particuliers, des associations ou encore des collectivités, permettant la mise en place de dispositifs pour une gestion en faveur de l'environnement : clôtures, abreuvoirs, plantations de haies et d'arbres têtards, entretien de vergers, pâturage extensif, etc.

Pour chacun de ces contrats, le Parc a réalisé un diagnostic écologique des parcelles concernées afin que les actions contractées soient en cohérence avec les objectifs de restauration et de conservation du site.

Concernant les Mesures Agro-environnementales Territorialisées, 398 contrats sont actuellement en cours sur les sites Natura 2000 du Parc, soit 3 393 ha de terres agricoles. Comme pour les contrats, la mise en place de ces mesures est précédée d'un diagnostic de la parcelle et de l'exploitation (taux de fertilisation acceptable, présence importante ou non de bétail, matériels utilisés, etc.).

Le Parc possède sur son territoire 6 sites Natura 2000. Il est opérateur principal ou délégué pour 5 d'entre eux.

5 Zones Spéciales de Conservation

- Boucles de la Seine aval
- Marais-Vernier - Risle-Maritime
- Val Eglantier (Tancarville)
- Estuaire de la Seine
- Abbaye de Jumièges (animée par le Département de Seine-Maritime)

1 Zone de Protection Spéciale

- Estuaire et Marais de la Basse-Seine

Les sites du Parc

Boucles de la Seine aval

Le site s'étend en vallée de Seine, de Rouen à Tancarville, sur 5 500 hectares.

Il est constitué de milieux variés (landes, tourbières, marais, pelouses sèches, prairies, boisements) et abrite 20 habitats et 14 espèces d'intérêt communautaire.

En 2009, le site a été étendu sur les communes du Trait, Yville-sur-Seine, Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine et Bardouville.

Sur la boucle d'Anneville, l'extension a été décidée par l'Etat suite à la découverte de la présence du Pique-Prune, un coléoptère menacé dans toute l'Europe, et de pelouses silicoles, sites rares dans l'Union Européenne composés de végétation rase poussant sur un sol acide très pauvre.

L'intégration du marais du Trait est une démarche volontaire de la commune, qui a souhaité classer certaines parcelles, dont la qualité exemplaire et rare du milieu sur le plan écologique justifiait son classement en Natura 2000.

Quelques chiffres :

- 11 contrats Natura 2000 signés, soit 202,74 ha
- 178 Maet en cours, soit 1 027 ha



Entretien par fauche d'une roselière



Pose de clôtures



Pâturage extensif, vaches Highlands

Marais-Vernier Risle-Maritime

Le site est constitué du marais Vernier, vaste dépression humide correspondant à un ancien méandre de la Seine, et de la Vallée alluvionnaire de la Risle, constituée de zones tourbeuses. Il abrite 21 habitats et 19 espèces d'intérêt communautaire comme l'Agrion de Mercure, petite libellule de la Directive Habitats.

Quelques chiffres :

- 32 contrats Natura 2000 signés, soit 427,59 ha
- 198 Maet en cours, soit 2 190 ha

Val Eglantier

Correspondant à la Réserve Naturelle Régionale du Vallon du Vivier, à Tancarville, ce site constitue l'un des rares ensembles forestiers alluviaux bien conservés en Haute-Normandie. C'est un petit vallon tourbeux très riche constitué d'une mosaïque d'habitats, il abrite 6 espèces et 4 habitats d'intérêt communautaire. On retrouve, dans le cours d'eau traversant le vallon, des poissons inscrits à l'annexe II de la Directive Habitats comme le Chabot.

Estuaire de la Seine

Sur ce site, le Parc est opérateur sur la partie "Falaises". C'est la Maison de l'Estuaire qui est responsable de la coordination de l'animation du site. Les falaises, occupées à 82,2 % par des boisements et à 10,5 % par des pelouses

calcaires, abritent 5 habitats et 6 espèces d'intérêt communautaire. On retrouve par exemple, hibernant dans les grottes de falaises, des chauves-souris comme le grand murin ou le grand rhinolophe.

Le site héberge également un papillon de nuit unique en France, la Nonagrie du Faux-Roseau (*Photodes morrisii*). Le seul secteur identifié dans le pays se trouve sur les pelouses du coteau du Hode, à Saint-Vigor-d'Ymonville, au cœur des falaises de l'estuaire.

Estuaire et Marais de la Basse-Seine

Dépendant de la Directive "Oiseaux", cette Zone de Protection Spéciale s'étend sur 18 840 hectares et se situe à 68 % en Haute-Normandie, 1 % dans le Calvados et 31 % en mer.

Compte tenu des projets industriels et des infrastructures qui peuvent avoir un impact sur les colonies d'oiseaux et leurs migrations, un observatoire de l'avifaune sur cette ZPS a été créé en 2003, qui s'étend sur tout le lit majeur de la Seine (jusqu'à Val-de-la-Haye) et la vallée de la Risle (jusqu'à Pont-Audemer).

Deux structures sont maîtres d'ouvrage, la Maison de l'Estuaire, qui est coordinateur, et le Parc, qui pilote les études sur son territoire.

126 espèces patrimoniales d'oiseaux ont été dénombrées sur ce site, dont la célèbre cigogne blanche. Sa population est en constante augmentation depuis 1992 et s'étend désormais sur tout le territoire de la ZPS.



Agrion de Mercure



Chabot



Nonagrie du Faux-Roseau



Cigogne blanche



© D. Maufay

Témoignage

Denis Maufay habite le Marais-Vernier depuis 30 ans. Professeur de SVT, il possède une parcelle de 60 ares, sur laquelle il a bénéficié d'un contrat Natura 2000.

Décrivez-nous votre terrain ?

C'est un courtill sur sol tourbeux, caractéristique du marais-Vernier, de 600 m de long et 10 m de large. C'est un ancien chemin, d'un niveau topographique plus faible que les parcelles voisines, donc très humide et très riche sur le plan de la biodiversité.

Quels travaux avez-vous effectué ?

J'ai signé un contrat Natura 2000 de 5 ans en 2004 qui a permis de financer (à 80 % à l'époque) la création de 2 mares, servant d'abreuvoirs et de sites de reproduction pour les amphibiens ; de clôturer la moitié de la parcelle ; et mettre en place un pâturage extensif avec un âne et un cheval.

En quoi le Parc vous a-t-il aidé ?

Son rôle a été déterminant puisqu'il a effectué les études paysagères, floristiques et faunistiques permettant d'établir un diagnostic de la parcelle et proposer une gestion la plus adaptée au milieu. Je m'apprête d'ailleurs à signer un deuxième contrat Natura 2000 avec eux, pour terminer la clôture, créer une 3^e mare, défricher une zone boisée et planter des saules têtards.

Votre avis sur le dispositif Natura 2000 ?

Sans ce dispositif, je n'aurais pas eu les ressources financières pour réaliser ces travaux. J'incite vraiment les propriétaires de terrains similaires au mien à bénéficier de Natura 2000, car il permet de préserver notre patrimoine naturel.



© OGE - V. Vignon

Le Pique-Prune, héros malgré lui

Le Pique-Prune (également appelé "Barbot") est un scarabée pouvant mesurer jusqu'à 3,5 cm, dont son caractère rare et écologiquement important a déjà fait parler de lui à de nombreuses reprises. Souvenez-vous, c'est à cause de cette petite bête que le chantier de l'autoroute A28 avait été interrompu. Il est également à l'origine de l'extension du site Natura 2000 Boucles de la Seine aval sur la boucle d'Anneville-Ambourville.

En moyenne entre deux et trois centimètres de long, un corps brun avec de légers reflets métalliques, le Pique-Prune (*Osmoderma eremita*) est un coléoptère de la famille des Cétoïnes, relativement présent en France, sauf dans le grand quart nord-est. Ceci, en raison de la quasi-absence de bocage dans ce secteur. La Haute-Normandie se situe en limite nord de sa répartition nationale. Il trouve refuge dans les cavités des arbres creux disposant de fortes quantités de terreau. Originellement, l'espèce était

présente en milieu forestier, mais l'entretien des forêts avec la coupe des arbres très anciens a poussé l'animal à en sortir. On le retrouve désormais dans les milieux bocagers avec des vergers traditionnels ou des arbres taillés en têtards. En effet, la taille spécifique en têtards accélère la formation des cavités et par conséquent fait de ces arbres des habitats de substitutions, des refuges.

Une présence très discrète

Le Pique-Prune a une longévité de deux à trois ans mais sa vie d'adulte ne dure que quelques mois d'été. La larve, qui ressemble à un gros

ver blanc, vit au fond de la cavité le reste du temps et se nourrit de bois mort. Il est donc très rare de pouvoir l'observer.

Son territoire est très petit, il se déplace peu, uniquement sur de très courtes distances. Et le déclin de l'espèce amenuise d'autant plus les chances de l'apercevoir.



© C. Dodelin

Excréments de Pique-Prune

Mais il existe d'autres moyens pour déceler sa présence car il laisse des traces dans les cavités qu'il fréquente (restes d'adultes morts, coques de transformation et excréments).

Des mesures fortes pour le protéger

Pour vivre, il a besoin d'un réseau d'habitats favorables à proximité immédiate de l'arbre dans lequel il a élu domicile. La fragmentation des forêts, la disparition des haies et des vieux arbres lui sont fatales.

Ainsi, l'espèce est classée d'intérêt communautaire au niveau européen et protégée en France. Réglementairement, il est donc rangé au même niveau de protection que l'ours ou le lynx ! Pour maintenir l'espèce, il est impératif de préserver ses habitats. En partenariat avec l'Agence de l'Eau

Seine Normandie, la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) et l'Europe, des actions en faveur de la création et de l'entretien des haies ont été mises en place sur les sites où sa présence a été repérée : les boucles de Jumièges, Anneville-Ambourville et Roumare.

De plus, les mesures en faveur du Pique-Prune profitent à une multitude d'espèces partageant le même type d'habitat : invertébrés, oiseaux, petits mammifères. On qualifie alors le Pique-Prune d'espèce "parapluie". De 2013 à 2016, une stratégie de conservation va être mise en place par le Parc.



Têtard à cavité

© S. Gaudet



© Ludokiosque

Ludokiosque : tous les jeux sont dans la nature !

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Passer de la passion du jeu à sa fabrication, utiliser les matériaux de la nature pour créer l'objet, c'est ce que propose l'Association Ludokiosque avec ses ateliers buissonniers.

Ces ateliers s'adressent à tout public, adultes et enfants, pour donner l'envie de faire soi-même, avec ce qui nous entoure.

En 2003, une bande de passionnés des jeux anciens décide de créer une Association, "Ludokiosque", pour retrouver les jeux traditionnels en bois comme le billard Nicolas, le billard hollandais, l'assiette picarde, plus globalement les jeux de palets populaires. Leur motivation est de faire du lien entre les gens et de proposer des moments de convivialité. Et ça marche... L'étape suivante consiste donc à passer de la "consommation" à l'action en proposant aux joueurs de fabriquer eux-mêmes des jeux, à partir de matériaux simples de récupération. L'idée est de créer avec peu de moyens, de retrouver le geste avec des outils et des matériaux simples.

Des ateliers buissonniers

Pourquoi buissonniers ? Parce qu'ils proposent de concevoir des jeux que l'on faisait autrefois à la campagne, souvent sur le chemin de l'école, avec le petit canif emporté dans la poche de la blouse.

Il s'agissait d'habitudes très courantes qui ont forgé un réel patrimoine dans tous les pays. Le terme de "jeux buissonniers" est d'ailleurs employé dans toute la France et en particulier dans les régions de l'ouest. Mireille Martini, animatrice de l'association parle même de transmission car souvent les gens lui disent qu'ils n'ont pas appris mais ils savent faire, c'est ancré dans leur mémoire et touche à l'affectif.

Grâce au soutien des associations environnementales et au réseau associatif, les ateliers buissonniers petit à petit, font leur petit bonhomme de chemin. Aujourd'hui, l'association travaille avec tous les publics, adultes et enfants dans le cadre de manifestations, de projets d'écoles, d'établissements spécialisés, pour mettre l'imaginaire au service du geste, en toute simplicité. Elle propose la fabrication d'objets autour de thèmes : l'eau, la biodiversité, les saisons, etc. Elle souhaite aussi développer les techniques du Land Art à partir des éléments naturels et montrer au fond que créer... c'est pas sorcier !

MJC de Duclair...

le patrimoine au service de l'éducation populaire

JEUNESSE

Depuis sa création en 1960, la Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair a fait son chemin puisque de l'animation culturelle initiée au départ avec le foyer des jeunes, elle a développé de nombreuses actions autour de la formation et de l'insertion. Elle a construit un réseau de partenaires et s'est peu à peu inscrite dans une dimension intercommunale autour des valeurs de l'éducation populaire. Aujourd'hui, elle compte environ 670 adhérents.

Les Maisons des Jeunes ont été créées dans les années 60, avec la volonté de tisser du lien et de proposer des activités culturelles et de loisirs. Celle de Duclair se positionne sur l'accueil des jeunes par la création des 1^{ères} activités (théâtre, archéologie, guitare, etc.) et avec la mise en place des centres de loisirs dans les années 70. Plus tard, dans les années 90, elle développe un important volet formation, en lien avec les missions locales 16-18 ans, et elle crée des actions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des adultes.

En 2001, Hervé Milon prend la tête de la structure. Il souhaite promouvoir une offre culturelle de qualité et favorise les partenariats. « *Les savoir-faire et les compétences des autres enrichissent les projets* » explique-t-il. La Maison des Jeunes fonctionne désormais en intercommunalité sur huit communes : St-Pierre-de-Varengeville, St-Paër, Ste-Marguerite-sur-Duclair, Hénouville,

Berville-sur-Seine, Anneville-Ambourville, Epinay-sur-Duclair et cela va de soi, Duclair, pour créer une dynamique entre les villages.

La première semaine culturelle de la peinture et de la culture voit le jour à Duclair, en juillet 2002 : "Au fil de l'art".

En novembre dernier, la semaine de la solidarité internationale est organisée avec l'Association "Transfert" à Sainte-Marguerite-sur-Duclair.

En 2012, un partenariat a été mis en place avec le Parc, qui propose des formations pour les animateurs des centres de loisirs à l'éducation à l'environnement. Et qui sait, un club Connaitre et Protéger la Na-

ture pourrait prochainement voir le jour. Enfin, le dernier pari de la MJC a été d'organiser un chantier du patrimoine pour sauvegarder la porterie et la chapelle de la cour du Mont-Duclair. Son ambition est d'en faire un lieu d'éco-pédagogie sur l'ouest de la Créa.

Mais pour autant, le volet insertion n'est pas abandonné puisque des ateliers autour du bois sont mis en place pour les bénéficiaires du RSA et les publics handicapés. Cette activité fabrique du mobilier urbain pour les collectivités et associations : tables de pique-nique, abris-bus, poubelles.

Les autres activités se poursuivent dans cette structure dynamique indispensable au développement de la vie locale.



© MJC Duclair

Les coulisses du Parc

Aux petits soins pour votre cadre de vie

Ils sont quatre et constituent l'équipe aménagement du Parc. Paysagistes, urbaniste et architecte, ils agissent pour la préservation et l'amélioration de votre cadre de vie, en tenant compte des richesses patrimoniales, économiques et paysagères que recèle notre territoire.

Le Parc apporte ses compétences et intervient en tant que conseil dans l'aménagement de votre commune, de votre jardin et de votre maison, afin d'intégrer au mieux les enjeux environnementaux, culturels et paysagers.

« D'un point de vue réglementaire, le Parc donne un avis sur les documents d'urbanisme. Mais le plus efficace est de partager les compétences dès le départ en collaborant à la source avec la collectivité et le bureau d'études menant la révision ou l'élaboration » explique Catherine Delannoy, urbaniste.

Ainsi, une coopération en amont permet d'une part, d'être cohérent vis-à-vis de la charte du Parc, et d'autre part d'amener des connaissances au porteur de projet en lui fournissant des données précises comme l'inventaire des haies et arbres, des éléments du patrimoine bâti et culturel, des ressources sur la trame verte et bleue et une analyse du paysage.

« Ce lien entre le territoire et la perception que l'on en a », c'est ainsi qu'Aurélié Dufils définit le paysage.

« Lors de l'aménagement d'un centre bourg ou d'une entrée de village, le Parc apporte son expertise technique paysagère, en analysant la géographie et l'histoire du village. Par exemple les clos-masures, qui ont été créés pour leurs multiples utilités à une époque précise, ont aujourd'hui un rôle paysager et culturel non négligeable. En tenant compte d'éléments du village (patrimoine bâti et végétal), une place ou une entrée de village sera mieux intégrée dans l'espace » poursuit la paysagiste.

Sensibilisation aux patrimoines bâti et végétal régionaux

Cette manière de penser un projet dans sa globalité fait la force du Parc, qui décline son action jusque chez vous grâce à Thomas Morcrette, architecte conseil, et Samuel Cissey, technicien paysagiste. En matière de restauration ou de construction d'un bâtiment, l'architecte du Parc apporte gratuitement son aide aux habitants, élus, associations ou entreprises du Parc dans l'élaboration de leur projet. « Je les aide à identifier leurs besoins

en fonction de leurs attentes, que leur idée d'espace corresponde à leur idée de vie. Et que le tout soit en cohérence avec le document d'urbanisme de leur commune » souligne Thomas Morcrette. Types de matériaux, orientation, intégration dans l'environnement, autant de renseignements qu'il vous fournira.

En parallèle, le Parc a une mission de conservation du patrimoine bâti et propose à cet effet des stages d'apprentissage (torchis-bauge, terre crue, silex, etc.). Mais bien évidemment, il n'est pas question d'opposer une concurrence aux cabinets d'architecture, ici aucun dessin ne sera réalisé. Il en va de même pour votre espace extérieur. Samuel Cissey vous conseille, mais ne dessine ni n'intervient directement dans votre jardin. « Je suis là pour préconiser des essences locales, mieux adaptées au sol et à notre environnement que les essences horticoles. Cela concerne les arbres et les arbustes, pour la création de haies ou la plantation d'arbres de haut-jets, mais pas le fleurissement ».

Et si on se mettait au BIMBY ?

Pour lutter contre l'étalement urbain, un concept inventé à Rouen s'étend progressivement en France.

Bimby pour "Built in my backyard", comprenez "Construit dans mon jardin" (en contre-pied de l'expression anglaise "Not in my backyard"), est un programme alternatif qui permet aux habitants de diviser leur parcelle en vue d'enrichir leur patrimoine.

Pour cela, élus, habitants et architectes travaillent ensemble pour concevoir des solutions proposées par les particuliers eux-mêmes. Le Parc souhaite mener une expérimentation de ce type en travaillant avec des communes volontaires.



Roland Rougeolle, corbeiller des temps modernes

SAINT-NICOLAS-DE-LA-TAILLE

Autrefois, le corbeiller fournissait les cidreries, les sucreries et les agriculteurs car les paniers étaient utilisés comme outils de mesure. Avec la mécanisation, les corbeillers ont peu à peu du se reconverter. Roland Rougeolle, dernier corbeiller de Haute-Normandie, partage son savoir-faire dans les fêtes, avec les scolaires et diversifie son activité grâce à son imagination débordante... et une passion encore intacte.

Roland Rougeolle a appris le métier en 1942 à Saint-Antoine-la-Forêt. Il faut deux ans pour devenir un bon corbeiller. Le métier ne consiste pas seulement à tresser la corbeille mais encore faut-il savoir travailler la matière première. Car le corbeiller utilise le bois de châtaigner alors que le vannier tresse l'osier et le rotin.

Le plus difficile, explique Roland, est de préparer la matière première. « *D'abord on va couper en forêt du taillis d'environ 3 à 8 cm de diamètre. Ensuite, on le taille à la longueur voulue et on le fait chauffer dans l'eau pendant deux heures. Alors, on attrape le bois encore chaud et on l'éclate en lattes avec un couteau pour faire le fil du bois. Ensuite on peut polir et affiner avec un étoupe que l'on appelle aussi "cheval" car il faut monter à califourchon dessus. Cette étape importante réalisée, il est possible de passer à la réalisation du panier. On commence toujours par le fond. Pour fabriquer un panier rond, quelle que soit sa dimension, on pique 25 montants. Pour les autres formes, le nombre de montant est variable* ».

Autrefois, les corbeilles étaient utilisées dans les cidreries, les sucreries, en agriculture pour mesurer les pommes, les betteraves, les rations pour les animaux. La rasière, mesure cauchoise, correspondait à ½ hectolitre. Entre 1918 et 1940, il existait environ 70 corbeillers entre Sainte-Gratude et Montivilliers et 7 à Saint-Nicolas-de-la-Taille. Avec la mécanisation, le métier a peu à peu disparu et Roland Rougeolle est aujourd'hui le dernier de Haute-Normandie à pratiquer une activité qu'il a su diversifier.

Toujours actif et très créatif

A 84 ans, il participe encore à des fêtes, intervient dans les écoles pour partager son savoir-faire devenu si précieux. Sa force, sa passion et

son imagination lui confèrent une certaine jeunesse et il crée, en fonction des besoins de notre époque, des objets très divers. Il habille les objets comme les brocs, les dames jeanne, les ruches, restaure les fauteuils de jardin, fabrique des caddies pour les courses, le bois, le linge, les jouets. Il réalise des berceaux, des meubles, des tonnelles, des chapeaux, des coffres à jouets, des paniers pour faire son marché... la liste est longue..

Et il semblerait même que le Père-Noël, lui aussi, passe commande ! Alors.... Ce métier aurait-il encore de beaux jours devant lui ? Avis aux amateurs !



Le coin des lecteurs

L'Association pour l'Animation dans le Parc vous propose...

"Frédéric" de Léo Lionni, chez L'École des Loisirs

Il est petit, il ne fait rien comme les autres mais au fond de l'hiver, il va les faire tous rêver grâce à la poésie.

"Bon appétit, Monsieur Lapin !" de Claude Boujon, chez L'École des Loisirs

Il vaut parfois mieux se contenter de ce que l'on a ou savoir garder le sourire !

"Le voleur de poule" de Béatrice Rodriguez chez Autrement Jeunesse

Une tendre histoire d'amitié, peut-être même d'amour, sans paroles, sans texte pour pouvoir mieux imaginer.

"La chasse à l'ours" de Michael Rosen et Helen Oxenbury

Une grande randonnée en famille à travers la nature pour rire, trembler et s'émerveiller, jusqu'à la prochaine fois.

"Paco le lama, rêve de liberté !" de Marianne Blin, Nicole Geffine, Claudine Lenormand, Annick Plessy, Hedwige Renou et Noëlle Sougner, chez Petit à Petit Éditions

Toutes font partie de l'équipe locale de "Lire et faire lire" de Pont-Audemer. Liberté, aventure ? Le choix est parfois difficile...

Contact : Nathalie Guichard

Tél. 02 35 37 23 16

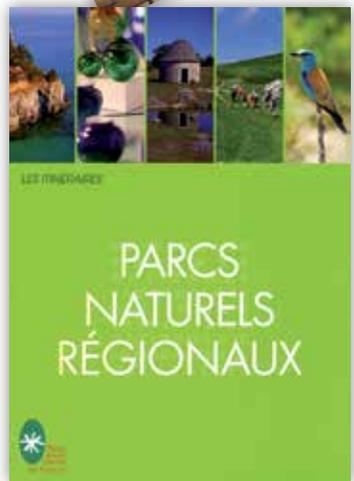
nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com

Les ressources documentaires désormais sur la toile

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants, enseignants, élus, associations, chercheurs, étudiants, notamment l'accès à l'information disponible dans le fonds documentaire, le Centre de ressources documentaires est désormais accessible sur le site Internet du Parc, en cliquant sur le lien en bas de page "Ressources documentaires".

Ce lien donne accès à l'OPAC (Online Public Accès Catalogue), un catalogue informatisé en ligne. Ce catalogue est composé de plus de 4 000 documents (dont la moitié est d'ores et déjà numérisée). Une étagère virtuelle "Nouveautés", permet de prendre connaissance des acquisitions ou enregistrements récents.

Le centre de ressources est accessible en lien direct sur :
<http://centredoc.pnr-seine-normande.com>



"Les Itinéraires Parcs naturels régionaux"

Lors du dernier Congrès des Parcs naturels régionaux, le guide "Les itinéraires Parcs naturels régionaux", réalisé par les éditions Projection, a été présenté.

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collaboratif entre l'éditeur, la fédération des Parcs naturels régionaux et l'ensemble des Parcs. Conçu comme un guide de voyage, il vous emmène à la découverte des 48 Parcs naturels régionaux de France. Véritable invitation au voyage, il présente en détail les différents paysages, les activités de découverte et les atouts naturels propres à chacun des Parcs, et le rôle de l'homme au cœur de ces territoires vivants.

Disponible en librairie et dans les grands points de vente culturels au prix de 29,90 euros.

Contact : Myriam Lemery

Tél. 02 35 37 23 16

myriam.lemery@pnr-seine-normande.com





© G. Aubin

Recette

Saint-Jacques poêlées "Boucles de Seine"



Recette offerte par l'Auberge des Ruines à Jumièges

Saisir quelques Saint-Jacques à la poêle, très rapidement.

Cuire le rutabaga et en découper quelques carrés, à poser ensuite sur les Saint-Jacques lors du dressage.

Assaisonner avec de la fleur d'huile d'olive et du vinaigre de Molène*

Pour le dressage, amusez-vous à dessiner les Boucles de Seine avec l'assaisonnement, l'effet est garanti sur vos convives.

* La Molène est une plante locale, également appelée Bouillon-blanc. Pour le vinaigre, faites macérer des fleurs dans du vin blanc pendant 1 à 2 mois (à l'extérieur). Une fois que le vin blanc est transformé en vinaigre, ajoutez un peu de sucre et épaissez à votre convenance.



Plus d'infos : www.auberge-des-ruines.fr

© Auberge des Ruines

Christophe Mauduit est né dans l'Eure mais a très vite suivi sa famille en Savoie. Passionné de cuisine, il en fait son métier et réussit alors à intégrer les cuisines du plus prestigieux chef de Savoie, Marc Veyrat, auprès de qui il apprend à récolter et cuisiner les plantes sauvages.

Après quelques années dans les différents restaurants du chef, il revient en Haute-Normandie en mars 2011 et rachète l'Auberge des Ruines. Sa cuisine gastronomique est uniquement composée de produits locaux, de saison, et de plantes sauvages qu'il récolte lui-même.

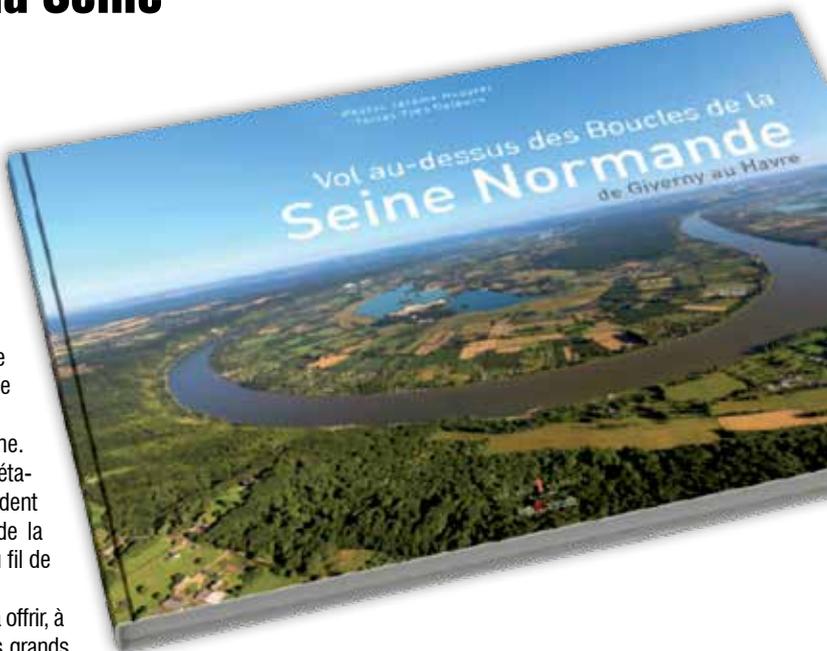
Vol au-dessus des Boucles de la Seine Normande

Les éditions Big Red One et Eurocibles proposent un nouvel ouvrage somptueux, dans leur collection "Carnets de Vols".

"Vol au-dessus des Boucles de la Seine Normande" est un ouvrage signé Jérôme Houyvet, photographe aérien, qui porte son regard "d'homme oiseau" sur les Boucles de la Seine, de Giverny au Havre.

Les textes sont signés Yves Delaune. Professeur d'histoire géographique et détaché au service éducatif du Parc, cet ardent défenseur du patrimoine prestigieux de la Vallée de Seine livre ses manuscrits au fil de cette balade surprenante.

Un superbe livre à parcourir sans limite, à offrir, à garder. Disponible en librairie et dans les grands points de vente culturels au prix de 29,90 euros.



beau livre

Entreprises
Enseignants
Associations
Agriculteurs
Habitants
Elus

Guide des services

du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande

seinoo.fr

A QUOI SERT LE PARC ?

Pour chaque acteur de son territoire, le Parc apporte son soutien, son aide, son expertise, son conseil pour contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie et de notre environnement.

Classée par cibles, vous retrouverez dans ce guide une gamme de conseils répondant à des besoins pratiques. Disponible en version papier à la Maison du Parc, vous pouvez également le consulter fiche par fiche sur notre nouveau site Internet ou le télécharger en intégralité.



LE SITE INTERNET DU PARC FAIT PEAU NEUVE

Cette version entièrement remaniée répond aux standards actuels du Web 2.0, avec les outils de partage vers les réseaux sociaux, dont celui que le Parc a créé spécialement pour vous début 2012, *Seinoo.fr*.

D'autre part, ce nouveau site a été conçu en parfaite conformité des normes d'accessibilité, pour que l'information du Parc puisse être partagée par tous, partout. Une visite s'impose...

www.pnr-seine-normande.com

www.seinoo.fr

Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
Fax 02 35 37 39 70
www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Studio Le Zèbre
Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Morvan
Rédaction : Sylvie Barry, Guillaume Aubin
Photo de couverture : Simon Gaudet
Imprimerie ETC-INN – ISSN 1627-9425
Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales
Décembre 2012

